

Notice Technique pour se connecter à SIAM via IProf

1. Connectez-vous sur le site du rectorat de l'Académie de Bordeaux :

<http://www.ac-bordeaux.fr>

puis cliquez sur le logo **Iprof**

The screenshot shows the homepage of the Académie de Bordeaux website. The header features the text 'À la une de l'académie' and a search bar. The main content area is divided into several sections: 'Emplois, carrière et formation des personnels de l'EN', 'Examens et concours', 'Orientation', 'Vie de l'élève', 'Enseignement et formations en Aquitaine', 'Enseignement supérieur dans l'académie', 'Pédagogie', 'Europe et international', and 'Evaluation, rapports et statistiques'. A red arrow points from the text 'Iprof' in the instructions to the 'IProf' logo in the 'Communiquer' section of the website. The 'IProf' logo is a blue oval with the text 'IProf' inside. Other logos in the 'Communiquer' section include 'mél ouvert', 'SCOL téléservices', and 'SSI'.

2. Une nouvelle page s'ouvre vous pouvez à nouveau cliquer sur le logo **Iprof**

Recherche : >>

académie Bordeaux

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ac-bordeaux.fr

Accueil > I-Prof

Service I-Prof

Accès à I-Prof :

A partir de tout poste informatique relié à Internet, que ce soit dans l'établissement (poste dédié à SIAM, par exemple) ou hors établissement.

ATTENTION !
Personnels administratifs, de direction et d'inspection
Les personnels administratifs, de direction et d'inspection **ne sont pas concernés** par le dispositif I-Prof.
La possibilité de consulter son dossier est **réservée aux seuls enseignants du public**.

Pour se connecter

Il faut :
le **compte utilisateur** et le **mot de passe** de votre messagerie académique (@ac-bordeaux.fr)

[Compte utilisateur](#)

--> Vous ne connaissez pas votre compte utilisateur (ou UID) ? [cliquez ici](#)

[Mot de passe](#)

Intranet

Vous pouvez également vous reporter aux **informations relatives à la connexion** si vous ne connaissez pas votre compte utilisateur ou votre mot de passe.

3. Après avoir cliqué sur le logo IProf, la page de connexion IProf s'ouvre dans une nouvelle fenêtre.

Saisissez votre **compte utilisateur** et votre **mot de passe** de messagerie académique (@ac-bordeaux.fr) puis cliquez sur le bouton **Valider**.

Si vous ne connaissez pas ces deux informations, cliquez sur le lien *page d'information*.

Bienvenue dans I-Prof

Un bouquet de services
I-Prof
pour les enseignants

I-prof vous permet de façon sécurisée :

- de consulter votre dossier administratif,
- de compléter votre curriculum vitae,
- de vous informer sur vos perspectives de carrière,
- d'accéder à des guides pour gérer votre carrière, vous inscrire, obtenir vos résultats,
- de contacter par messagerie votre correspondant de gestion.

Pour accéder à I-Prof, vous devez confirmer votre authentification en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe, puis en cliquant sur le bouton "Valider" :

Compte utilisateur

Mot de passe

Si vous avez des difficultés pour accéder à I-Prof, consultez [la page d'information](#).

4. S'il s'agit de votre 1^{ère} connexion à IProf, vous passerez par cette étape intermédiaire qui vous propose de saisir une adresse électronique pour recevoir des informations. Cliquez sur le bouton **Valider** pour accéder à IProf.

Bienvenue dans I-Prof

Un bouquet de services
I-Prof
pour les enseignants

I-prof vous permet de façon sécurisée :

- de consulter votre dossier administratif,
- de compléter votre curriculum vitae,
- de vous informer sur vos perspectives de carrière,
- d'accéder à des guides pour gérer votre carrière, vous inscrire, obtenir vos résultats,
- de contacter par messagerie votre correspondant de gestion.

Pour accéder à I-Prof, vous devez confirmer votre authentification en saisissant votre compte utilisateur et votre mot de passe, puis en cliquant sur le bouton "Valider" :

Compte utilisateur

Mot de passe

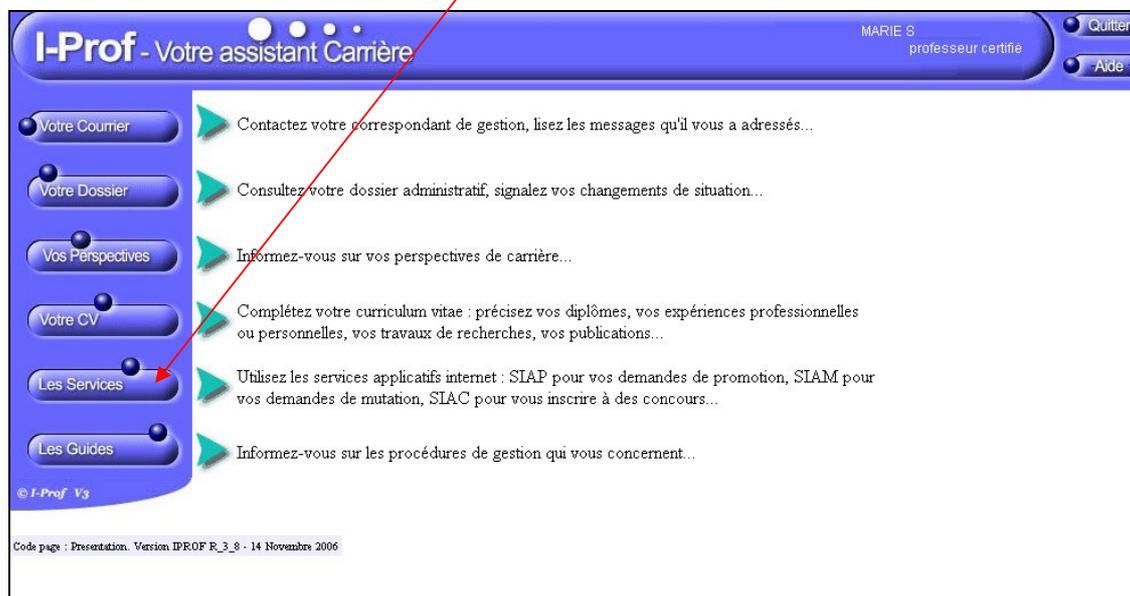
Pour recevoir des informations :

- sur l'actualité du système éducatif (la lettre d'information électronique de l'Education Nationale),
- sur l'évolution des enseignements : questions pédagogiques, évolution des programmes ...

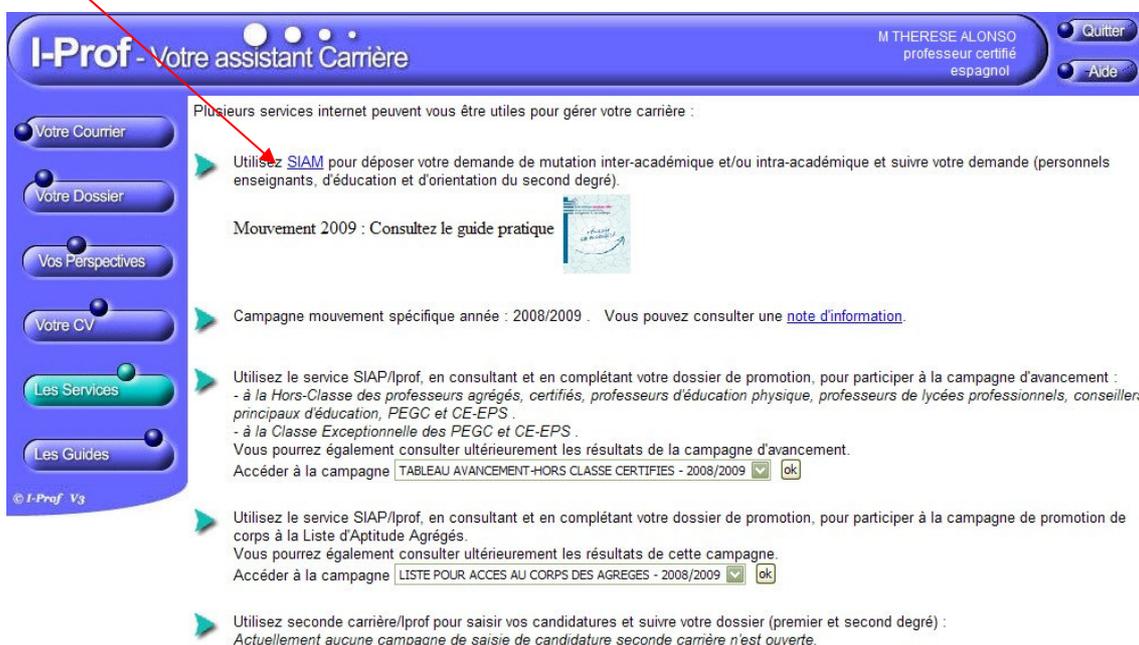
Saisissez votre m^el personnel : @

Si vous avez des difficultés pour accéder à I-Prof, consultez [la page d'information](#).

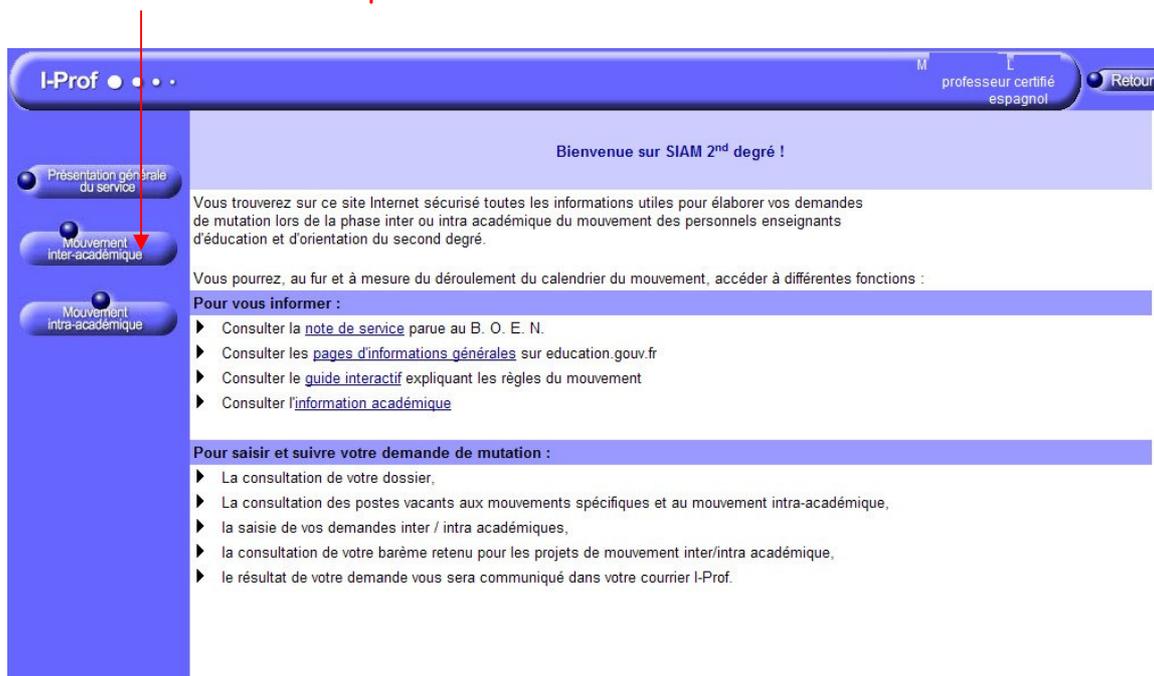
5. Une fois connecté, vous arrivez sur la page d'accueil d'IProf, pour aller sur SIAM, vous devez cliquer sur la rubrique « **Les Services** ».



6. Une fois sur la page **Services d'IProf**, pour aller sur SIAM, vous devez cliquer sur le lien **SIAM**.



7. Vous venez d'arriver sur la page d'accueil de SIAM, vous devez cliquer sur le bouton **Mouvement inter-académique** :



- Vous arrivez sur SIAM INTER



Vous pouvez cliquer sur le lien **Mouvement inter-académique** pour accéder à la consultation de votre dossier et/ou à la saisie des vœux : voir paragraphe 8

Vous pouvez cliquer sur le lien **Mouvement pour DCIO et mouvements spécifiques** pour accéder à la consultation de votre dossier et/ou à la saisie des vœux : voir paragraphe 9

8. Vous êtes maintenant sur la page d'accueil du **Mouvement général inter-académique**, vous pouvez en cliquant sur les liens correspondants suivant les dates d'ouverture :

- Consulter la note de service relative au mouvement
- consulter votre dossier et calculez votre barème
- saisir et modifier votre demande de mutation pour le mouvement général
- consulter votre barème retenu pour le projet de mouvement inter
- être prévenu par téléphone du projet de mutation
- consulter le résultat de votre demande de mutation

SIAM - 2ND Degré v2.0.0 Mouvement général inter-académique

Planning

- Du 22 septembre 2008 à 00h00 au 10 décembre 2008 à 00h00
➤ Consultez la note de service relative aux opérations de mutation
- Du 20 novembre 2008 à 12h00 au 8 décembre 2008 à 12h00
➤ Consultez votre dossier et calculez votre barème
- Du 20 novembre 2008 à 12h00 au 8 décembre 2008 à 12h00
➤ Saisissez ou modifiez votre demande de mutation pour le mouvement général
- Du 5 janvier 2009 à 00h00 au 6 février 2009 à 00h00
➤ Consultez votre barème retenu pour le projet de mouvement interacadémique
- Du 15 février 2009 à 00h00 au 9 mars 2009 à 00h00
➤ Si vous avez communiqué votre numéro de téléphone lors de la saisie de votre demande, vous serez informé(e) rapidement par téléphone de votre projet de mutation
- Du 10 mars 2009 à 00h00 au 30 septembre 2009 à 00h00
➤ Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation
Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable, une confirmation de ce résultat vous sera adressée par SMS

Du 6 novembre au 8 décembre, dans le cadre de votre projet de mutation, un dispositif ministériel d'accueil et de conseil est à votre disposition au : 0810 111 110 (coût d'une communication locale depuis un téléphone fixe en métropole)

A partir de la fin du mois de février 2009, vous pouvez être informé(e) rapidement du résultat de votre demande. Si vous le souhaitez, saisissez un numéro de téléphone, fixe et/ou portable, dans les champs prévus à cet effet.

Important : nouveau dispositif d'accueil, de conseil et d'information

Vous êtes maintenant sur la page d'accueil du **Mouvement général pour DCIO et Mouvements spécifiques**, vous pouvez en cliquant sur les liens correspondants suivant les dates d'ouverture :

- Consulter la note de service relative au mouvement
- consulter votre dossier
- consulter les postes spécifiques vacants
- saisir et modifier votre demande de mutation pour le mouvement spécifique
- être prévenu par téléphone du projet de mutation
- consulter le résultat de vos demandes de mutation

The screenshot shows the following content:

SIAM - 2ND Degré v2.0.0 Mouvement général pour DCIO et Mouvements spécifiques

Planning

- Du 22 septembre 2008 à 00h00 au 10 décembre 2008 à 00h00
 - Consultez la note de service relative aux opérations de mutation
- Du 20 novembre 2008 à 12h00 au 8 décembre 2008 à 12h00
 - Consultez votre dossier
- Du 20 novembre 2008 à 12h00 au 8 décembre 2008 à 12h00
 - Consultez les postes spécifiques vacants
- Du 20 novembre 2008 à 12h00 au 8 décembre 2008 à 12h00
 - Saisissez et modifiez votre demande de mutation pour le mouvement spécifique
- Du 15 février 2009 à 00h00 au 9 mars 2009 à 00h00
 - Si vous avez communiqué votre numéro de téléphone lors de la saisie de votre demande, vous serez informé(e) rapidement par téléphone de votre projet de mutation
- Du 10 mars 2009 à 00h00 au 30 septembre 2009 à 00h00
 - Consultez le résultat définitif de votre demande de mutation
 - Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable, une confirmation de ce résultat vous sera adressée par SMS

Important information box (red border):

Du 6 novembre au 8 décembre, dans le cadre de votre projet de mutation, un dispositif ministériel d'accueil et de conseil est à votre disposition au : 0810 111 110 (coût d'une communication locale depuis un téléphone fixe en métropole)

A partir de la fin du mois de février 2009, vous pouvez être informé(e) rapidement du résultat de votre demande. Si vous le souhaitez, saisissez un numéro de téléphone, fixe et/ou portable, dans les champs prévus à cet effet.

Important : nouveau dispositif d'accueil, de conseil et d'information